



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2010

*Société anonyme au capital de 946 285,44 euros.
Siege social: 92-98 Bd Victor Hugo, 92110 Clichy.
RCS Nanterre 390 081 156
Activité : Services de Télécommunication*

SOMMAIRE

- 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE**
- 2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
CONDENSES**
- 3. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES
CONDENSES**
- 4. ATTESTATION DU RESPONSABLE**

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Keyyo est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales. Les actions sont admises aux négociations en continu Alternext de Nyse Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémorique ALKEY.

En date du 12 Avril 2010, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Keyyo pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les comptes annuels ont été soumis à l'approbation des actionnaires de Keyyo lors de leur Assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 17 juin 2010. Ils sont disponibles sur www.keyyo.com.

1.2. EVENEMENTS SURVENUS SUR LE PREMIER SEMESTRE 2010

- Le Conseil d'Administration du 15 janvier 2010 a donné une délégation de pouvoir au Président afin d'établir un nouveau programme de rachat de titres ayant les objectifs principaux suivants :
 - Favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la société
 - Conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe
 - Les attribuer aux mandataires sociaux ou aux salariés de la société

Ce même conseil a modifié l'article 10 des statuts afin de prendre en compte la loi de modernisation de l'économie du 04 août 2008 qui a supprimé l'obligation faite aux administrateurs de détenir des actions de leur société.

- L'Assemblée Générale mixte du 21 janvier 2010 a donné tout pouvoir au conseil d'administration pour faire admettre les instruments financiers de la société sur le marché multilatéral de négociation Alternext – Nyse Euronext par transfert du marché Nyse-Euronext compartiment.

Cette même Assemblée a ratifié la nomination de Truffle Capital en qualité d'administrateur de la société décidée par le Conseil d'Administration réuni le 02 décembre 2009, en remplacement de Monsieur Mark Bivens, démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la société qui statuera en l'an 2012 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Au cours de cette assemblée, il a également été décidé de donner une délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission de bons de souscriptions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société Magelio selon les caractéristiques suivantes :

- Le nombre maximum de bons de souscription d'actions pouvant être émis sera de 100.000 sachant qu'un bon donnera le droit de souscrire à une action ordinaire de la société
 - Le prix de souscription des bons est fixé à 0,10 euros
 - La ou les augmentations de capital en vertu de la présente délégation ne pourront pas dépasser le double plafond de 100.000 actions et de 32.000 euros.
 - Constate que la présente délégation emporte renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription
 - Que la présente délégation est donnée pour une durée de 18 mois à partir de la date de la présente assemblée.
- Le 23 février 2010, la société KEYYO a racheté 58% des parts sociales de la sa filiale Bladiphone, ce qui lui permet de détenir 100% du capital.

- Le conseil d'administration du 29 avril 2010 a décidé d'adopter la proposition de projet d'augmentation du capital social par apports nouveaux en numéraire réalisé avec maintien du droit préférentiel de souscription et a décidé de subdéléguer conformément à l'assemblée général mixte du 27 mai 2009 tous pouvoirs au directeur général de la société aux fins de procéder à la réalisation matérielle de l'augmentation de capital.
- A compter de la séance de bourse du 4 mai 2010, les actions de KEYYO ont été admises aux négociations sur NYSE Alternext à Paris, par transfert du compartiment C de Nyse Euronext. Les négociations se déroulent en continu sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémotechnique ALKEY
- Une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription s'est déroulée du 5 au 20 mai 2010. Cette opération a permis de lever un montant de 1.671.423 euros par émission de 257.142 actions nouvelles de 0,32 euros de nominal.
Au 1^{er} juin 2010, le capital a été porté de 864.000 euros à 946.285,44 euros.

Les opérations combinées de transfert sur Alternext et d'augmentation de capital ont pour objectif d'augmenter la liquidité et la négociabilité du titre, d'élargir le flottant et de renforcer la flexibilité financière du Groupe afin notamment d'accélérer sa croissance organique et de pouvoir, le cas échéant financer des acquisitions.

Désormais, le capital de la société KEYYO est donc composé de 2.957.142 actions de 0,32 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 946.285,44 euros.

- L'assemblée générale du 17 juin 2010 a décidé d'allouer aux administrateurs à titre de jeton de présence pour l'année 2010, une somme de 24.000 euros qui sera répartie par le conseil d'administration, conformément à la loi.

Cette même assemblée a conféré au conseil d'administration l'autorisation de procéder au rachat d'actions Keyyo dans la double limite de 1.000.000 d'euros avec une valeur nominale maximale de 10 euros.

Cette Assemblée générale a également approuvé la nomination de Aldo MAREUSE par le Conseil d'administration réuni le 21 mai 2010 en qualité de nouvel administrateur de la société pour la durée pour une durée de six ans pour expirer à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie en l'an 2016 pour statuer sur l'exercice écoulé.

1.3. COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

Les comptes du premier semestre 2010, premier semestre 2009 et de l'exercice 2009, sont présentés selon les normes IFRS.

Les principales données comparées sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	1er semestre 2010	exercice 2009	1er semestre 2009
Chiffre d'affaires	9 566	18 408	8 719
Résultat opérationnel	155	923	371
Résultat avant impôt	69	983	365
Résultat net	318	1 026	365

Le résultat opérationnel du premier semestre 2010 fait ressortir un bénéfice de 155 K€ contre un bénéfice de 371 K€ au premier semestre 2009.

Le résultat net du premier semestre 2010 fait ressortir un bénéfice de 318 K€ contre un bénéfice de 365 K€ au premier semestre 2009.

1.4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Vente et prestations Keyyo Home	1 055	1 647	891
Vente et prestations Keyyo Business	4 667	5 562	3 482
Ventes et prestations Keyyo Call shop	3 522	8 075	3 817
Ventes Opérateurs & grands comptes	322	840	529
Total	9 566	16 124	8 719

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2010 s'établit à 9.566 K€ en croissance de 9,7 % par rapport au chiffre d'affaires de la même période de l'année 2009 qui s'élevait à 8.719 K€.

Keyyo Call Shop

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 3.522 K€ au 1^{er} semestre 2010 contre 3.817 K€ au 1^{er} semestre 2009, soit une diminution de 7,7 %.

Le pôle Callshop est en léger retrait, subissant plus directement la dégradation du contexte économique.

Cette activité a privilégié la rentabilité à la croissance.

Keyyo Home

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 1.055 K€ au 1^{er} semestre 2010 contre à 891 K€ au 1^{er} semestre 2009, soit une augmentation de 18.4 %.

Cette activité, qui concerne les Particuliers, est en progression sous l'effet de la montée en puissance des offres qui leur sont dédiées, notamment pour les clients de Bladiphone.

Keyyo Business

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 4.667 K€ au 1^{er} semestre 2010 contre 3.482 K€ au 1^{er} semestre 2009, soit une augmentation de 34 %.

Le succès de l'offre KEYYO Business à destination des TPE/PME, résulte à la fois de la conquête de nouveaux clients notamment en vente directe par le web, d'une augmentation significative du nombre de lignes souscrites par client et d'un taux de fidélisation important, permettant ainsi à KEYYO de gagner de nouvelles parts de marché sur un segment en plein essor.

Le nombre de clients facturés est supérieur à 8.000 au 30 juin 2010 contre environ 6.000 au 30 juin 2009, soit une progression de 33 %.

Le chiffre d'affaires semestriel de KEYYO Business, représente au 30 juin 2010 49% du chiffre d'affaires total de la société contre 40 % au 30 juin 2009.

Cette activité se développe à travers des solutions de :

- Téléphonie d'entreprises (IP centrex, trunking SIP) avec plus de 5.000 clients à fin juin 2009 ;
- Collecte et terminaison de minutes de télésurveillance pour un réseau télésurveilleurs.

La société souhaite poursuivre l'évolution des fonctionnalités de l'offre IP centrex.

Keyyo Opérateurs et Grands Comptes

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 322 K€ au 1^{er} semestre 2010 contre à 529 K€ au 1^{er} semestre 2009, soit une diminution de 39,1 %.

Le partenariat avec le second opérateur marocain Meditel, filiale de Telefonica, s'est terminé au cours du 1^{er} semestre 2010.

1.5. RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'a pas été identifié à ce jour des risques et incertitudes autres que ceux indiqués dans le document de référence portant sur les comptes annuels 2009.

A la date d'arrêté des comptes du semestre, le contexte économique et la « crise financière » n'ont pas eu d'incidence sur les actifs et passifs présentés au bilan. Par ailleurs, la société n'a pas identifié d'incertitude significative susceptible de faire peser un doute important sur la continuité d'exploitation.

Concernant notre filiale Bladiphone, sa continuité d'exploitation semble assurée au regard des hypothèses budgétaires établies pour l'exercice 2010 compte tenu également du support financier apporté par Keyyo qui détient 100% du capital depuis le 23 février 2010.

1.6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur des marchés en plein essor, Keyyo réaffirme sa confiance dans ses perspectives et confirme son objectif de croissance organique de l'ordre de 10% pour l'année 2010.

Le 30 juillet, KEYYO a fait l'acquisition de 100% de la société Mobeel, opérateur de réseau mobile virtuel. Cette acquisition permet à Keyyo d'entrer sur le secteur de la téléphonie Mobile

1.7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les principales transactions entre les parties liées ayant eu cours au premier semestre 2010 sont éliminées en consolidation. Concernant les dirigeants de l'entreprise, le détail des rémunérations est fourni dans la note 27 de la présente annexe.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1.1. Bilan consolidé

BILAN CONSOLIDE NORMES IFRS

Actif				
Milliers d'euros	Notes	30/06/10	31/12/09	30/06/09
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisitions nets	1	345	-	-
Immobilisations Incorporelles nettes	2	802	779	749
Immobilisations corporelles nettes	3	983	945	754
Instruments financiers	4	1666	1746	
Actifs financiers nets	5	147	157	756
Autres créances	24	-	-	-
Impôts différés actifs	24	326	40	-
Total actifs non courants		4 269	3 667	2 259
Actifs courants				
Stocks et encours nets	6	89	140	78
Créances clients nettes	7	1 773	1 728	2 012
Actifs financiers nets courants	5	54	364	-
Autres créances	8	779	1200	964
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	4112	1983	2085
Total actifs courants		6 807	5 415	5 139
TOTAL ACTIF		11 076	9 082	7 398
Passif				
Capitaux propres				
Capital social		946	864	786
Prime d'émission		5 417	3 921	3 177
Réserves consolidées		-478	-1505	-1510
Résultat de la période		318	1 026	365
Actions d'autocontrôle		-390	-392	-824
Total capitaux propres		5 813	3 914	1 994
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	10	15	21	18
Avantages du personnel	11	21	21	17
Impôts différés passifs	21			-
Autres passifs	15		38	98
Total passifs non courants		36	80	133
Passifs courants				
Dettes financières courantes	10	2	2	3
Provisions	12	44	120	102
Fournisseurs	13	3 496	3 473	3 880
Dettes fiscales et sociales	14	1393	1189	1079
Autres passifs	15	292	304	207
Total passifs courants		5 227	5 088	5 271
TOTAL PASSIF		11 076	9 082	7 398

2.1.2. Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	30/06/2010	31/12/09	30/06/09
Chiffre d'affaires	16	9 566	18 408	8 719
Coût des services et produits consommés	17	-5 358	-11 252	-5 477
Autres charges externes	18	-1 380	-2346	-1 028
Impôts et taxes		-143	-244	-97
Charges de personnel	19	-1 905	-3 217	-1 532
Dotations aux amortissements nettes		-367	-591	-269
Dotations aux provisions nettes	20	-224	-131	86
Autres produits et charges	21	-34	296	-31
Résultat opérationnel		155	923	371
Dont résultat opérationnel récurrent		156	750	402
Charges financières nettes	22	-87	60	-6
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence				
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		69	983	365
Impôt sur le résultat	23	249	43	
Résultat net des activités poursuivies		318	1 026	365
Résultat net après impôts des activités abandonnées				
Résultat net		318	1 026	365
Résultat net revenant				
- aux actionnaires de la Société		318	1 026	365
- aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net par action				
- des activités poursuivies	24	0,11	0,38	0,15
- dilué des activités poursuivies	24	0,11	0,38	0,15
Résultat net par action de l'ensemble consolidé				
- de l'ensemble consolidé	24	0,11	0,38	0,15
- dilué de l'ensemble consolidé	24	0,11	0,38	0,15

2.1.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Milliers d'euros	Part du groupe						Capitaux - propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux - propres - part du groupe		
Part du groupe								
<i>Capitaux propres au 30 juin 2009</i>								
Capitaux propres au 31 décembre 2007	788	3 176		-1 605		2 359	0	2 359
Changement des méthodes comptables						0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2007 corrigé	788	3 176	0	-1 605	0	2 359	0	2 359
Opérations sur capital	-2	0		-276		-278		-278
Païement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			-861			-861		-861
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				373		373		373
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	786	3 176	-861	-1 508	0	1 593	0	1 593
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 31 décembre 2008	786	3 176	-861	-1 508	0	1 593	0	1 593
Changement des méthodes comptables						0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2008 corrigé	786	3 176	-861	-1 508	0	1 593	0	1 593
Opérations sur capital						0		0
Païement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			36			36		36
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				365		365		365
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	786	3 176	-825	-1 143	0	1 994	0	1 994
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 30 juin 2009	786	3 176	-825	-1 143	0	1 994	0	1 994
Part du groupe								
<i>Capitaux propres au 30 juin 2010</i>								
Capitaux propres au 31 décembre 2008	786	3 176	-861	-1 508	0	1 593	0	1 593
Changement des méthodes comptables						0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2008 corrigé	786	3 176	-861	-1 508	0	1 593	0	1 593
Opérations sur capital	78	745				823		823
Païement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			469		3	472		472
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				1 026		1 026		1 026
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	864	3 921	-392	-482	3	3 914	0	3 914
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 31 décembre 2009	864	3 921	-392	-482	3	3 914	0	3 914
Changement des méthodes comptables						0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2009 corrigé	864	3 921	-392	-482	3	3 914	0	3 914
Opérations sur capital	82	1 497				1 579		1 579
Païement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			2			2		2
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				318		318		318
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	946	5 418	-390	-164	3	5 813	0	5 813
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 30 juin 2010	946	5 418	-390	-164	3	5 813	0	5 813

2.1.4. Tableau consolidé des flux de trésorerie

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros		30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	A	318	1026	365
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	B	602	517	101
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		367	404	343
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation			2	-
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		138	323	-69
- / + Dotations aux provisions des actifs non-courants		75		
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants		-76	0	-
- / + Dotations aux provisions des passifs courants			-124	-147
- / + Autres variations *		98	-88	-26
= Capacité d'autofinancement	A-B	920	1543	466
+ Coût de l'endettement financier net			4	4
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)			-	-
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité		577	522	805
+ / - Variation de périmètre		-129	-	-
= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	C	1368	2069	1275
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-428	-972	-428
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			-	1
- Acquisitions d'immobilisations financières		-400	-1846	-250
+ Cessions d'immobilisations financières			440	-
+ / - Variation des prêts et avances consentis		10	-	-
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement		6	-24	-
= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D	-812	-2402	-677
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
+ Augmentation ou (-) diminution du capital		1579	831	-
+ Augmentation d'emprunt			-	-
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)		-6	-3	-3
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)			-1	-1
+ / - Variation des comptes courants (hors groupe)			-96	-76
+ / - Variation des avances conditionnées			5	-
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations de financement			-	-13
= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	E	1573	736	-93
VARIATION DE TRESORERIE NETTE				
Trésorerie à l'ouverture (D)	F	1983	1 580	1580
Trésorerie de clôture (E)	G	4 112	1 983	2 085
Variation de trésorerie nette (A+B+C = D-E)		2 129	403	505

2.2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.2.1. Faits marquants de la période

- Le 23 février 2010, la société KEYYO a racheté 58% des parts sociales de la sa filiale Bladiphone, ce qui lui permet de détenir 100% du capital. Cette acquisition a généré un goodwill complémentaire de 345 K€.
- Le 4 mai 2010, les actions de Keyyo ont été transférées du compartiment C de Nyse Euronext vers Alternext de Nyse Euronext. Les négociations se déroulent en continu sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémonique ALKEY.
- En mai 2010, une augmentation de capital par apport en numéraire a permis de lever un montant de 1.671.423 euros par émission de 257.142 actions nouvelles de 0,32 euros de nominal. Depuis le 1^{er} juin, le capital est désormais composé de 2.957.142 actions pour un montant total de 946.285,44 euros.

2.2.2. Périmètre et méthode de consolidation au 30 juin 2010

Les comptes consolidés annuels 2009 du Groupe Keyyo intégraient une co-entreprise, la société Bladiphone créée en janvier 2007, seule société filiale de Keyyo. Cette société était détenue à hauteur de 42 % de son capital jusqu'au 31 décembre 2009. Au 30 juin 2010, Keyyo détient 100 % de sa filiale.

Nom de la société	SIRET	Forme juridique	30/06/2010 % d'intérêts	Méthode de consolidation	31/12/2009 % d'intérêts	Méthode de consolidation
SA KEYYO	390 081 156	SA	100	IG	100	IG
Entrée de périmètre 2007						
SAS BLADIPHONE	494 011 901	SA	100	IG	42	IP
IP : Intégration Proportionnelle						
IG : Intégration Globale						

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel. Au cours du 1^{er} trimestre 2010, Keyyo a racheté le reste des parts sociales de Bladiphone et elle est donc consolidée à compter du 1^{er} janvier par la méthode de l'intégration globale.

Courant 2009, la société Keyyo a pris une participation dans la société Normaction, cette participation est inférieure à 5 %. Keyyo dispose d'un siège au conseil d'administration de Normaction.

En parallèle, Keyyo a souscrit auprès de Normaction, à deux emprunts obligataires convertibles en actions pour un montant total de 1,5 M€. En cas de conversion, Keyyo détiendra 20% du capital de la société Normaction.

Ces deux emprunts sont d'une durée de cinq ans avec des intérêts annuels au taux de 8%. Ils sont remboursables avec une prime de non-conversion de 1 euro.

- Premier emprunt : émission de 307.500 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions Normaction à tout moment, à raison d'une action pour une obligation;
- Deuxième emprunt : émission de 377.432 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions Normaction à compter du 15 avril 2010, à raison d'une action pour une obligation.

A ce jour aucune demande de conversion n'a été effectuée.

2.2.3. Base de préparation de l'information financière

2.2.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Keyyo au 30 juin 2010 ont été établis conformément au référentiel IFRS publié par l'International Accounting Standard Board et tel qu'adopté par l'Union Européenne.

2.2.3.2. Principes retenus

Les principes retenus pour l'établissement de ces états financiers résultent de l'application :

- des options retenues et des exemptions utilisées lors de la 1ère application des IFRS au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ;
- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010.

Les états financiers consolidés semestriels condensés au 30 juin 2010 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009.

En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers consolidés semestriels, dits condensés. Elles peuvent être complétées par la lecture des états financiers consolidés de l'exercice 2009 figurant dans le document de référence déposé le 29 avril 2010 sous le n° D.10-0371.

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2010 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes, ont été appliqués. Il s'agit de :

- Amendement à IFRS 2 - Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2010 ;
- Amendement à IAS 32 – Classement des émissions de droits, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er février 2010 ;
- Améliorations des IFRS - Recueil d'amendements aux IFRS, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2010, sauf IAS 32 applicable au 1er février 2010.

2.2.3.3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations.

2.2.3.4. Principes de présentation

Bilan

Eléments courants et éléments non courants

La norme IAS 1 impose de présenter le bilan en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci seront donc classés en éléments courants et non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat

La norme IFRS 1 offre par ailleurs la possibilité d'organiser librement la structure du compte de résultat entre les ventes et le résultat financier, de présenter par nature ou par fonction les différents résultats.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (coût de l'endettement financier net augmenté ou diminué des autres produits et charges financières) ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon.

Principe général de présentation des comptes

Keyyo a choisi de présenter le compte de résultat par nature.

Les notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel ne sont pas reprises par les normes IFRS.

Afin d'améliorer la transparence nécessaire à l'appréciation de son activité et en conformité avec les recommandations du Conseil National de la Comptabilité et l'Autorité des Marchés Financiers, le Groupe Keyyo a isolé les éléments non récurrents significatifs au sein de son résultat opérationnel dans le poste « autres produits et charges, non récurrents ».

Tous les comptes, transactions réciproques et résultats internes sont éliminés à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans la co-entreprise.

2.2.4. Principes, règles et méthodes comptables

Regroupement d'entreprises (IFRS3 révisée)

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition comptabilisé est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Charge financière nette ».

Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location (IAS 17)

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple, les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable.

Stocks et en-cours (IAS 2)

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

Actions propres (IAS 32)

Selon l'IAS 32 « instruments financiers » : Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Au 30 juin 2009, la société détenait un total de 240.681 titres d'autocontrôle dont 16 266 titres relatif au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008.

Au 30 juin 2010, la société détenait un total de 130.030 titres d'autocontrôle :

- dont 15.494 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008 ;
- dont 48.750 titres attribués aux salariés selon les deux plans d'actions ;
- dont 65.786 titres non encore attribués.

La totalité des actions propres a été affectée en moins des capitaux propres par application de l'IAS 32.

La société a évalué le coût des actions gratuites attribuées sur la base de leur valeur d'acquisition qui est considérée comme la valeur se rapprochant le plus de la juste valeur des services rendus en contrepartie.

Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

Avantages au personnel (IAS 19)

La provision constituée au titre des avantages au personnel concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 5.5%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- taux de turnover : 10%
- Age de départ à la retraite : 60 ans

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe Keyyo concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou

implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 31 décembre 2009, le Groupe Keyyo bénéficie d'un déficit reportable de 11 274 K€ (11 097 K€ afférent à Keyyo et 177 K€ à Bladiphone). Au 30 juin 2010, le Groupe Keyyo ayant renoué avec les bénéficiaires, a décidé de comptabiliser un actif d'impôt de 293 K€ correspondant à une année de bénéfice. Cette évaluation a été effectuée d'après les états budgétaires 2010.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La contribution économique territoriale (CET) pour les sociétés, a été introduite par la Loi de finances 2010 réformant la Taxe Professionnelle (TP). Elle est composée de deux éléments, la Contribution foncière des entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Keyyo a considéré que la CFE et la CVAE étaient des charges opérationnelles comme l'était auparavant la taxe professionnelle et non des charges d'impôt.

Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (Inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou comptabilisées en résultat.

Keyyo immobilise ses frais de recherche et développement selon la norme IAS 38.

Par ailleurs, elle ne doit pas d'impôt sur les sociétés grâce au report important des déficits antérieurs.

Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

Le montant du crédit d'impôt de 2009 est de 71 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2010 est de 11 K€ et le reste sera différé sur les années 2010 et 2011.

Résultat par action

Le Groupe Keyyo présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture. Du fait de l'absence d'instrument dilutif autre que les BSPCE, sans valeur sur la période considérée, ces deux modalités de présentation du résultat par action aboutissent à un résultat par action identique.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux minutes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la consommation réelle de ces minutes consommées par les clients. Des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation de ces minutes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de reversements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe Keyyo de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

Coûts des services et produits consommés

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

Transactions avec les parties liées (IAS 24)

Les transactions entre Keyyo et Bladiphone, qui sont des entités liées, ont été éliminées en consolidation.

2.2.5. Informations sectorielles

Secteur s'activité

Le premier niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur d'activité. Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs d'activité.

Depuis 2008, le Groupe Keyyo est organisé autour de quatre secteurs d'activité, gérés distinctement et dont les prestations offertes diffèrent :

- Keyyo Business ;
- Keyyo Home ;
- Keyyo Call shop ;
- Opérateurs grands comptes.

Cette information sectorielle provient des tableaux de bord et indicateurs examinés régulièrement par la direction pour évaluer la performance du Groupe.

Le secteur d'activité « Keyyo Business » consiste en une offre destinée aux PME et TPE leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. Ce secteur comprend également le réseau de la télésurveillance et autre numéros spéciaux pour les entreprises

L'activité « Keyyo Home » regroupe ainsi la vente directe de services d'accès aux particuliers, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP ainsi que de numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Le secteur d'activité « Keyyo Call Shop » consiste en la fourniture aux téléboutiques présentes en France et à l'étranger de solutions de téléphonie sur IP. Keyyo dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Le secteur d'activité « Opérateur grands comptes » consiste essentiellement en la vente de minutes en marque Blanche ou d'activité de liaisons louées ou de call center à l'étranger et notamment par l'intermédiaire de la société Meditel, partenaire du Groupe Keyyo au Maroc.

Résultat sectoriel :

Le résultat sectoriel n'est pas présenté dans les notes au bilan présentées dans l'annexe aux comptes consolidés semestriels, le coût engendré pour établir cette information étant disproportionné par rapport à l'objectif de cette information.

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe estime que l'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact sur la dépréciation d'actifs.

2.2.6. Les événements postérieurs au 30 juin 2010

- Au titre des plans d'attributions gratuites 57.250 actions ont été attribuées le 1er juillet 2010.
Les plans d'attributions gratuites effectuées le 3 mars 2009 pour 32.000 titres et le 1er juin 2009 pour 100.000 titres ont donc été alloués respectivement pour 30.000 et 76.000 actions.
- Le 30 juillet, KEYYO a fait l'acquisition de 100% de la société Mobeel, opérateur de réseau mobile virtuel. Cette acquisition permet à Keyyo d'entrer sur le secteur de la téléphonie Mobile.

2.2.7. Notes sur le bilan actif et passif

Note 1 : Ecarts d'acquisition

en K€	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Bladiphone	345	-	-
Total	345	-	-

La société Keyyo a acquis par étape la société Bladiphone. Elle détient 100% du capital depuis le 23 février 2010.

Le goodwill a été évalué selon la norme IFRS 3 révisée en prenant en compte le prix d'acquisition, les intérêts minoritaires, la juste valeur de la participation antérieure.

Cette perte de valeur a été comptabilisée sur la ligne « charges financières nettes » du compte de résultat pour 94 K€.

La juste valeur des actifs identifiables et des passifs éventuels est en cours d'analyse à la date d'arrêté des comptes semestriels.

La direction estime que ces travaux seront achevés dans les douze mois de l'acquisition.

Note 2 : Les immobilisations incorporelles

Milliers d'euros		Fonds de commerce, droits au bail.	Marques, logiciels et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES					
	30-juin-09	230	293	888	1 411
Acquisitions		-	2	346	348
Cessions		-	-	-	-
	31-déc-09	230	295	1 038	1 563
Acquisitions		-	5	162	167
Cessions		-	-	-	-
variation du périmètre		-	-	-	-
	30-juin-10	230	300	1 200	1 730
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	30-juin-09	-	261	401	662
Dotations		-	9	212	221
Cessions		-	-	-	-
	31-déc-09	-	266	518	784
Dotations		-	6	138	144
Cessions		-	-	-	-
variation du périmètre		-	-	-	-
	30-juin-10	0	272	656	928
VALEURS NETTES					
	30-juin-09	230	32	487	749
	31-déc-09	230	29	520	779
	30-juin-10	230	28	544	802

Il n'y a aucun impact de la variation du périmètre sur les immobilisations incorporelles.

Frais de recherche et développement

Keyyo immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre.

Les frais de recherches et de développement engagés au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2009 s'élèvent respectivement à 182 K€ et à 325 K€.

Les frais engagés au 30 juin 2010 s'élèvent à 162 K€.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTS PROJETS

en K€	30/06/10	31/12/09	30/06/09
Archi SIP (IP CENTREX)	43	20	7
Conception d'une architecture redondante (back office)		-	-
IP CASH	11	9	2
Keyyo,	12	28	13
Extranet	44	79	38
Déploiement plateforme technique	1	12	7
Provisionnement	1	47	10
Billing	-	29	23
Kiss	1	101	82
Panier Universel	35	-	-
Poste Standardiste	14	-	-
Total	162	325	182

Fonds commercial

Le fonds commercial correspond à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail (37 K€ et 69 K€) concernant des téléboutiques et à l'acquisition en 2006, d'un fonds de commerce à Clichy pour 125 K€.

Note 3 : Les immobilisations corporelles

Milliers d'euros		Matériels et outillages industriels	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique et Callbox	Autres	Total
VALEURS BRUTES						
	30-juin-09	520	851	688	43	2 102
	31-déc-09	859	851	734	49	2 493
Acquisitions		166	-	94	-	260
Cessions		-	-	-	-	-
variation du périmètre		-	-	-	-	-
	30-juin-10	1 025	851	828	49	2 753
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	30-juin-09	226	502	604	16	1 348
	31-déc-09	312	574	644	18	1 548
Dotations		98	67	45	3	213
Cessions		-	-	-	-	-
Retraitement location financement		9	-	-	-	9
variation du périmètre		-	-	-	-	-
	30-juin-10	419	641	689	21	1 770
VALEURS NETTES						
	30-juin-09	294	349	84	27	754
	31-déc-09	547	277	90	31	945
	30-juin-10	606	210	139	28	983

Il n'y a aucun impact de la variation du périmètre sur les immobilisations corporelles.

Note 4 : Instruments financiers

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Part non courante - Titres de participations	140	219	-
Part non courante - Obligations convertibles	1 526	1 527	-
Part courante - Titres de participations		-	-
Part courante - Obligations convertibles		-	-
Total actifs financiers	1 666	1 746	-

Keyyo détient depuis le 31 décembre 2009 141 223 actions de la société Normaction, pour une valeur nette de 219 K€. Cette participation est inférieure à 5 %. Keyyo dispose d'un siège au conseil d'administration de Normaction.

Keyyo a souscrit auprès de Normaction, à deux emprunts obligataires convertibles en actions pour un montant total de 1,5 M€. En cas de conversion, Keyyo détiendra 20% du capital de la société Normaction.

Ces deux emprunts sont d'une durée de cinq ans avec des intérêts annuels au taux de 8%. Ils sont remboursables avec une prime de non-conversion de 1 euro.

- Premier emprunt : émission de 307.500 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions Normaction à tout moment, à raison d'une action pour une obligation;
- Deuxième emprunt : émission de 377.432 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions Normaction à compter du 15 avril 2010, à raison d'une action pour une obligation.

Note 5 : Actifs financiers

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Part non courante - dépôts et cautionnements	147	157	137
Part non courante - Titres de participations		-	247
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations		-	372
Part courante - dépôts et cautionnements		-	-
Part courante - autres créances immobilisées	54	55	-
Part courante - créances nettes rattachées à des participations		309	-
Total actifs financiers	201	521	756
Part non courante	147	157	756
Part courante	54	364	-

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie. Au 31 décembre 2009, la créance nette rattachée à des participations correspond à un prêt en compte courant à la société Bladiphone. Cette créance est devenue courante car elle a été en grande partie remboursée sur le premier semestre 2010.

Note 6 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Stock de matériel Callbox	21	27	26
Stock de matériel Keyyo	63	112	31
Stock divers	5	1	21
Total Stock et en-cours	89	140	78

Note 7 : Créances Clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Créances clients bruts	2 023	1 820	2 024
Provision pour dépréciation	- 891	- 765	- 623
Créances clients nets	1 132	1 055	1 401
Clients – factures à établir	697	785	625
Clients - avoirs à établir	- 56	- 112	- 14
Total	1 773	1 728	2 012

Note 8 : Actifs courants

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	37	43	5
Créances sociales	2	15	-
Créances fiscales	525	643	809
Autres créances diverses	22	358	-
Charges constatées d'avance	193	141	150
Total	779	1 200	964

Note 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Trésorerie et équivalent trésorerie	590	686	717
Sicav	3 522	1 297	1 368
Total	4 112	1 983	2 085

Note 10 : Dettes financières

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dépôts et cautions reçus	15	21	18
Crédit à moyen terme			-
Découverts bancaires	2	2	2
Location financement			1
Total des dettes financières	17	23	21
Part à moins d'un an	15	23	21
Part à plus d'un an			
- dont entre 1 et 5 ans			
- dont à plus de 5 ans			

La totalité des contrats de crédit bail sont arrivés à échéance au cours de l'exercice 2009.

Note 11 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Valeur des engagements	21	21	17
<i>Coût des services</i>			
Coût de l'actualisation			

Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de quatre ans, le montant de la provision pour départ à la retraite est peu élevé et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note 12 : Provisions - Part courante

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Provision pour impôt		-	-
Litiges sociaux	15	-	6
Litiges commerciaux	29	29	28
Autres litiges	-	91	68
<i>Nouvelles provisions</i>	15	35	3
<i>Provisions utilisées</i>	- 91	- 14	-
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>	-	- 155	- 155
Total Provisions	44	120	102

La charge concernant la retenue à la source antérieurement provisionnée est devenue définitive. La provision a été reprise en charge d'impôt pour 91 K€.

Note 13 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Fournisseurs d'exploitation	1 884	1 936	2 183
Fournisseurs d'immobilisation		-	-
Fournisseurs – factures non parvenues	1 612	1 537	1 697
Total fournisseurs	3 496	3 473	3 880

Note 14 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dettes sociales	723	699	644
Dettes fiscales	670	490	435
Total dettes fiscales et sociales	1 393	1 189	1 079

L'augmentation des dettes fiscales de 180 K€ correspond principalement à la variation de la TVA due entre juin 2009 et juin 2010.

L'augmentation des dettes sociales de 24 K€ correspond principalement à l'augmentation des effectifs entre juin 2009 et juin 2010

Note 15 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Comptes courants d'associés		38	98
Dettes sur acquisition immo.financière		-	-
Créditeurs divers	8	29	93
Avances conditionnées		-	-
Produits constatés d'avance	284	275	114
Total autres passifs	292	342	305
Dont passif non courant		38	98

Au 30 juin 2010, les produits constatés d'avance comprennent la partie du crédit d'impôt recherche qui est différé pour 44 K€

2.2.8. Notes sur le compte de résultat

Note 16 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Vente de prestations Keyyo Home	1 055	1 852	891
Vente de prestations Keyyo Business	4 667	7 569	3 482
Ventes de prestations Keyyo Call shop	3 522	7 912	3 817
Ventes de prestations Opérateurs & grands comptes	322	1 075	529
Total	9 566	18 408	8 719

Le chiffre d'affaires du groupe est organisé en quatre secteurs opérationnels tels que décrits dans les règles et méthodes comptables.

Note 17 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Coût d'achat des minutes vendues	- 3 972	- 8 684	- 4 225
Coût d'achat des matériels vendus	- 93	- 275	- 145
Coût des réseaux de distribution indirects	- 1 064	- 1 899	- 912
Frais de réseaux et d'hébergement	- 229	- 394	- 195
Total des coûts des services et produits consommés	- 5 358	- 11 252	- 5 477

Note 18 : Autres charges externes

Les autres achats externes comprennent principalement les éléments suivants :

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dépenses marketing	- 274	- 502	- 162
Sous-traitance	- 27	- 24	- 11
Locations	- 125	- 257	- 125
Entretien et maintenance	- 33	- 147	- 66
Assurances	- 22	- 43	- 23
Personnel détaché	- 483	- 528	- 255
Honoraires	- 115	- 330	- 171
Frais de déplacement	- 108	- 182	- 77
Frais postaux et de télécommunication	- 45	- 85	- 40
Total des principaux postes	- 1 232	- 2 098	- 930

Les dépenses de marketing ont été plus importantes sur le 1^{er} semestre mais elles resteront comprise dans un budget annuel de 450 K€.

Les dépenses de personnel détaché (honoraires de centre d'appel) ont été augmentées pour permettre le développement de notre chiffre d'affaires. Ce poste comprend également un contrat avec la société MAGELIO qui a débuté au mois de janvier 2010, pour une mensualité de 20 K€.

Note 19 : Charges de personnel

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charges de personnel	- 2 067	- 3 542	- 1 712
Charges de personnel immobilisées	162	325	180
Total variations de provisions	- 1 905	- 3 217	- 1 532

L'activation en frais de recherche et de développement des coûts internes des salariés concernés par les projets de développement, diminue le coût global des charges de personnel.

Note 20 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	- 209	- 255	- 61
Variation des provisions sur litiges commerciaux	- 15	124	147
Total variations de provisions	- 224	- 131	86

Note 21 : Autres produits et charges

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Plus ou moins value de cession d'immobilisations		-	-
Indemnité commerciale récurrente		176	-
Indemnité commerciale non récurrente		212	-
Indemnité sociale non récurrente		- 39	-
Redevances	- 29	- 53	- 35
Divers produits et charges	- 5	-	4
Total autres produits et charges	- 34	296	- 31
Dont produits et charges non récurrents	-	173	- 31

Note 22 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charges d'intérêts bancaires		-	-
Charges d'intrêts de compte courant		27	- 2
Intérêts sur retraitement de location financement		- 1	- 1
Pertes sur titres immobilisés	- 99	-	- 5
Provision sur titres immobilisés	- 78	- 26	-
Revenus nets sur créances immobilisées	59	66	15
Revenus des valeurs mobilières	28	1	3
Divers produits et charges	3	- 7	- 16
Total des charges financières nettes	- 87	60	- 6

La perte sur titre immobilisé correspond principalement à la perte de valeur des titres anciennement détenus de Bladiphone.

Note 23 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Crédit d'impôt recherche	11	5	-
Impôt sur les sociétés	- 49	-	-
Impôts différés	287	38	-
Total impôts sur les sociétés	249	43	-

Le montant des impôts différés correspond essentiellement à l'activation partielle des déficits antérieurs pour 259 K€.

Note 24 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
- des activités poursuivies	0,11	0,38	0,15
- dilué des activités poursuivies	0,11	0,38	0,15
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
- de l'ensemble consolidé	0,11	0,38	0,15
- dilué de l'ensemble consolidé	0,11	0,38	0,15

Depuis le 1er juin 2010, suite à une nouvelle augmentation de capital, le nombre de titres s'élève à 2.957.142 actions pour un capital de 946.285,44 €.

Note 25 : Informations chiffrées sur les secteurs opérationnels

Milliers d'euros	Keyyo Home	Keyyo Business	Keyyo Call Shop	op &GC	non alloué	Total
30 JUIN 2009						
Eléments du compte de résultat						
Chiffre d'affaires	891	3 482	3 817	529		8 719
Actifs sectoriels						0
Immobilisations nets incorporelles et corporelles			149		1 354	1 503
Stocks	31	26	21	0		78
Créances commerciales nettes *	248	655	412	697		2 012
31 DECEMBRE 2009						
Eléments du compte de résultat						
Chiffre d'affaires	1 852	7 569	7 912	1 075		18 408
Actifs sectoriels						0
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			49		1 675	1 724
Stocks	58	56	26	0		140
Créances commerciales nettes *	-116	391	1 121	332		1 728
30 JUIN 2010						
Eléments du compte de résultat						
Chiffre d'affaires	1 055	4 667	3 522	322		9 566
Actifs sectoriels						0
Immobilisations nets incorporelles et corporelles			95		1 690	1 785
Stocks	37	32	21	0		89
Créances commerciales nettes *	174	857	571	171		1 773

Note 26 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus :

Le 23 février 2010 Keyyo a racheté les 58 % de la société Bladiphone, elle détient depuis 100 % du capital : il n'y a donc plus d'engagement hors bilan (Cf document de référence n° d.10-0371 déposé le 29 avril 2010).

Engagements hors bilan donnés :

Droit individuel à la formation : Le volume d'heures de formation cumulé au 30 juin 2010 est de 3.059 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

Note 27 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 7 avril 2009 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni en l'an 2012, pour arrêter les comptes de l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe HOUDOUIN à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours du premier semestre 2010 une rémunération brute de 12 K€.

Monsieur Philippe HOUDOUIN a renoncé lors de ce conseil au principe d'une indemnité conventionnelle de départ, telle que votée au conseil d'administration du 8 janvier 2008 et à toute autre rémunération directe au titre de ses mandats de Président ou de Directeur général de la société à compter du 1er janvier 2010.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de Keyyo, dont Monsieur Philippe HOUDOUIN est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 20 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du commerce car Monsieur Philippe Houdouin est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

L'assemblée générale mixte du 17 juin 2010 a décidé d'allouer 24 K€ de jetons de présence aux administrateurs. La répartition sera décidée en conseil d'administration.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

3. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES

Au président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société KEYYO et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication financière semestrielle, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de celle-ci, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010 (ci après « les Comptes »), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces Comptes ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces Comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité, est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information, le fait que les Comptes présentent sincèrement le patrimoine et financière intermédiaire, la situation financière de l'entité au 30 juin 2010, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.2.4 - Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les modalités de détermination de l'écart d'acquisition.

Paris, le 16 septembre 2010

Les commissaires aux comptes

MBV & ASSOCIES

Etienne de BRYAS
Associé

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Sophie DUVAL Olivier GUÉDON
Associée gérante Associé

4. ATTESTATION DU RESPONSABLE

«J'atteste à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en page 3) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Le 16 septembre 2010.

Philippe Houdouin,